

Décision

Générale

colonial

Décision n° 525 PERSONNEL INDIGENE

n° 525

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

5 juillet 1945

Numéro JO

n° 7 du 01/07/1945

Date du numéro

1 juillet 1945

TEXTE INTÉGRAL

sont promus pour compter du 1er juillet 1945 au point de vue solde et ancienneté les fonctionnaires dont les noms suivent :

A) Cadre des infirmiers À l'emploi d'infirmier 4 échelon Kamil Ibrahim ; Idriss Sultan. B) Cadre actif des Douanes À l'emploi de préposé 5p échelon Ismaël Hussein. C) Cadre des Bureaux des P.T.T. A l'emploi de commis téléphoniste 73 éch. Ahmed Gouled ; A l'emploi de commis téléphoniste de 43 éch. Ibrahim Hassen. D) Cadre des plantons A l'emploi de planton de 2 échelon Dirié Mohamed ; Hassan Guedi ; Mahamoud Aouad